

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2023

---

SOUTENIR L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ET SIMPLIFIER LA VIE ASSOCIATIVE (1601) -  
(N° 1925)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 54

présenté par  
M. Bataillon

-----

### ARTICLE 7 TER

Substituer aux mots :

« simplifier la vie »

les mots :

« faciliter l'action ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.